

**« Je préfère, comme toujours, rester dans les coulisses. » :  
Louvigny de Montigny, médiateur culturel méconnu  
"As usual, I prefer to remain Backstage": Louvigny de  
Montigny, a Little-Known Cultural Broker  
"Como siempre, prefiero conservar mi bajo perfil": Louvigny  
de Montigny, mediador cultural desconocido.**

Marie-Pier Luneau

Volume 56, numéro 4, octobre–décembre 2010

Parcours et trajectoires de médiateurs culturels

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029038ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029038ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Louvigny de Montigny, écrivain bien présent dans le champ littéraire de son temps, a également joué activement, pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le rôle encore peu théorisé d'animateur de la vie littéraire. Cet article vise d'abord à illustrer de quelles façons de Montigny a contribué à l'histoire du livre au Québec, en tant que médiateur culturel. De plus, à la lumière de cette trajectoire, sera ici élaborée une réflexion sur la fonction du capital social dans le cumul de capital symbolique chez l'écrivain visant à atteindre la légitimité littéraire.

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Luneau, M.-P. (2010). « Je préfère, comme toujours, rester dans les coulisses. » : Louvigny de Montigny, médiateur culturel méconnu. *Documentation et bibliothèques*, 56(4), 144–154. <https://doi.org/10.7202/1029038ar>

# « Je préfère, comme toujours, rester dans les coulisses. »

## Louvigny de Montigny, médiateur culturel méconnu

MARIE-PIER LUNEAU

Co-directrice, Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec  
Professeure, Université de Sherbrooke  
Marie-Pier.Luneau@USherbrooke.ca

« La vie aussi a son paratexte, et la postérité est une très longue postface, que l'on ne peut écrire soi-même » (Genette, 1987 : 263).

### RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

*Louvigny de Montigny, écrivain bien présent dans le champ littéraire de son temps, a également joué activement, pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le rôle encore peu théorisé d'animateur de la vie littéraire. Cet article vise d'abord à illustrer de quelles façons de Montigny a contribué à l'histoire du livre au Québec, en tant que médiateur culturel. De plus, à la lumière de cette trajectoire, sera ici élaborée une réflexion sur la fonction du capital social dans le cumul de capital symbolique chez l'écrivain visant à atteindre la légitimité littéraire.*

#### *“As usual, I prefer to remain Backstage”: Louvigny de Montigny, a Little-Known Cultural Broker*

*Louvigny de Montigny, a well-known writer in his time, also played an active role on the literary scene of the early 20<sup>th</sup> century. This article outlines how Montigny contributed to the history of the book in Québec, as a cultural broker. As well, in the light of his contribution, this article analyses how the social capital contributes to the symbolic capital of the writer in his quest to gain literary legitimacy.*

#### *« Como siempre, prefiero conservar mi bajo perfil » : Louvigny de Montigny, mediador cultural desconocido.*

*Durante la primera mitad del siglo XX, Louvigny de Montigny, reconocido escritor en el campo literario de su época, también ha desempeñado la función, hasta el momento poco teórica, de animador de la vida literaria. El objetivo de este artículo es reflejar de qué manera de Montigny ha contribuido con la historia del libro en Quebec, como mediador cultural. Asimismo, bajo la luz de esta trayectoria, también se busca reflexionar sobre la función del capital social en el cúmulo de capital simbólico del escritor, que aspiraba a alcanzar la legitimidad literaria.*

IL EST FACILE D'ÊTRE VIVEMENT PIQUÉ DE CURIOSITÉ devant ce coloré personnage qu'a incarné Louvigny de Montigny. Une journée à fréquenter sa correspondance et le chercheur est bien appâté : comment ne pas tomber sous le charme de ces invectives bien senties, qui alternent, au sein d'une même lettre, avec d'exquises formules de politesse toutes aristocratiques ? Les différentes initiatives lancées par de Montigny, du tournant jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ne sont pas non plus sans susciter l'intérêt : son nom surgit parmi les fondateurs de l'École littéraire de Montréal. L'histoire le reconnaît comme le découvreur de *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, et surtout, on lui attribue une grande responsabilité dans la consolidation du droit d'auteur au Canada. Depuis le célèbre procès Mary contre Hubert en 1906 jusqu'à celui mené contre le digest *Aujourd'hui* dans les années 1950, la rumeur veut que notre chevalier ait instigué plus de 400 procès contre les contrefacteurs et les ait tous gagnés. Devant ces hauts faits d'armes, on ne peut que s'étonner qu'aucune monographie ne lui ait été consacrée.

Dans un premier temps, cet article souhaite alimenter la problématique de ce numéro thématique, en observant comment de Montigny a pu, en tant qu'animateur de la vie littéraire, exercer, dans les coulisses, le rôle de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler un médiateur culturel dans la diffusion du livre. C'est sans contredire par le truchement de son infatigable combat en faveur du respect du droit d'auteur que de Montigny aura le plus marqué l'histoire du livre au Québec. Mais puisqu'un essai est actuellement en cours de rédaction sur le sujet<sup>1</sup>, nous nous intéresserons plutôt ici aux à-côtés de cet engagement, lui-même enclos dans un programme plus général qui consiste, dans l'esprit de de Montigny, à favoriser par tous les moyens l'essor d'un véritable statut pour l'écrivain au Québec, corollaire de

1. En préparation, Marie-Pier Luneau, *Louvigny de Montigny et le droit d'auteur*, à paraître.

l'émergence d'une littérature locale valable, respectable et respectée.

À cet objectif premier s'en superpose un deuxième qui est résolument théorique, visant à enrichir la réflexion méthodologique concernant l'étude des trajectoires d'écrivains. Au-delà de la simple restitution chronologique des gestes posés par de Montigny dans le champ littéraire, je désire jauger, au final, le cumul de capital rendu possible par cette trajectoire précise. Il s'agit, en somme, de formuler une question claire, mais délicate : comment ce rôle de médiateur a-t-il pu jouer en faveur ou en défaveur du capital symbolique que l'écrivain de Montigny tentait simultanément d'acquérir ? Pour poser des jalons de réponse, j'initierai ici un dialogue avec deux articles de Michel Lacroix consacrés à la question des réseaux, dont les riches hypothèses méritent d'être scrutées, poursuivies, exemplifiées (Lacroix, 2003). Ma réflexion suppose un postulat premier selon lequel toute action initiée par un agent induira un effet dans le champ, que celui-ci soit désiré ou dénié, conscient ou non : c'est là, résumé à outrance, le fondement du fonctionnement du champ littéraire tel que pensé par Pierre Bourdieu. Cependant, en établissant une lecture critique de la théorie bourdieusienne du champ littéraire, Lacroix a bien raison de souligner que celle-ci laisse bien peu de place, dans son analyse, à l'influence des relations humaines dans les effets inférés sur le champ. Si Bourdieu a bel et bien lancé, aux côtés des concepts de capital économique, de capital symbolique et de capital culturel, la notion de capital « social », il n'en a pas, comme le remarque Lacroix, tiré le potentiel heuristique.

Cette notion se définit comme « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance ou d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, d'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes), mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles* » (Bourdieu, 1980 : 2). C'est ainsi, poursuit Bourdieu, que le « *volume de capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau de liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auquel il est lié* » (Bourdieu, 1980 : 3).

Sans rabattre le capital (économique, culturel ou symbolique) du réseau sur l'individu, Bourdieu suppose qu'un réseau « étendu », doté d'un grand capital symbolique, favorisera la trajectoire d'un agent : cela tombe sous le sens. Mais à l'inverse – et ceci me semble avoir été peu étudié par les chercheurs – est-il pensable que certaines formes de capital social puissent ralentir l'accession au temple de la renommée littéraire ? Outre que la notion de capital social réduit un peu la part de

déterminisme qu'on sent peser sur les agents, englués dans un système de relations objectives dans la théorie bourdieusienne, l'intérêt de relier cette forme de capital aux autres possibles (capital économique, culturel et symbolique) réside dans le nouvel éclairage jeté sur les trajectoires d'écrivains. En observant bien comment ces différents bagages jouent les uns sur les autres, on peut nettement mieux comprendre, par exemple, les trajectoires de ceux que l'on nomme poliment les oubliés (Beaudet, *et al.* : 2004), les mineurs, ou, plus crûment, les ratés (Lefrère, *et al.* : 1998). Ainsi que le note Lacroix, les « *rapports entre les diverses formes de capital sont cependant surdéterminés par le fait que le capital social est à la base de la plupart des échanges. Il est en effet ce qui rend possible l'échange de capital – quelle que soit sa nature – et une forme de capital susceptible d'entrer en conflit avec les autres logiques d'accumulation* » (Lacroix, 2003 : 102). C'est bien ce que démontre éloquentement Lacroix en s'intéressant à l'impact des séjours à Paris chez les écrivains canadiens-français de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, voyages qui ont procuré à ces derniers un capital symbolique certes, mais qui ont également suscité des réactions négatives au sein du champ de la part d'écrivains différemment dotés et ayant opté pour des stratégies dissemblables. On pourra ainsi proposer comme autre axiome de cette réflexion théorique que cela « *dévoile un des phénomènes propres aux relations entre capital social et capital symbolique : les relations d'un écrivain sont toujours susceptibles d'être convoquées dans les luttes pour le capital symbolique* » (Lacroix, 2003b : 108).

Et nous voilà au problème des sources : comment éclairer le plus efficacement possible et de la façon la plus juste le capital social d'un individu ? La reconstitution stricte des faits jalonnant son parcours dans le monde littéraire (relations connues, lieux de publication, contrats d'édition, tirages) n'est jamais qu'une armature. Encore faut-il compléter l'analyse par l'inclusion d'éléments discursifs qui permettent, au-delà de la trame de l'histoire, de prendre connaissance du contexte, tout en gardant bien en mire la grande part de représentation inhérente à ces échanges. Les mémoires d'écrivains, par exemple, incarnent souvent un théâtre idéal où l'écrivain pose pour la postérité, le pré-posthume se voulant alors, comme l'a montré Genette, une anticipation du posthume (Genette, 1987). La correspondance d'un écrivain se révèle également riche, bien qu'il faille encore ici se montrer circonspect : « *il n'existe pas de source "objective", de document neutre en ce qui concerne les relations entre individus ; [...] Ainsi, si la lettre est le signe d'une relation concrète entre individus, elle est aussi sa mise en scène, sa représentation dans le cadre du genre épistolaire.* » (Lacroix, 2003a : 484). Tout en gardant en tête les effets de construction dans la correspondance de de Montigny, encore nous faut-il mentionner le problème de l'ampleur et de l'éparpillement du corpus. Certes, une partie de la correspondance de Louvigny de Montigny se trouve à Bibliothèque et Archives du Canada, mais il



Carolus Glatigny Louvigny de Montigny naît à St-Jérôme le 1<sup>er</sup> décembre 1876. Il est le fils du juge et écrivain Benjamin-Antoine Testard de Montigny et de Marie-Louise Héту. Comme le constate l'équipe de la *Vie littéraire au Québec*, Louvigny de Montigny compte donc parmi ces écrivains de deuxième génération qui apparaissent pour la première fois dans l'histoire. Auteur d'une *Histoire du droit canadien* (De Montigny, 1869) et d'ouvrages sur la colonisation, le père, Benjamin-Antoine Testard de Montigny, a également pratiqué le journalisme et a été copropriétaire du *Franc-Parleur* et de *L'Étendard*, en plus d'avoir été le premier canadien à s'engager dans les zouaves pontificaux pour défendre la papauté menacée par Garibaldi en 1861. La famille des Testard de Montigny compte dans sa lignée une poignée de braves soldats et de chevaliers ayant mené d'épiques luttes par le glaive et par la plume : inutile de dire que le petit Louvigny se voit, en termes de capital culturel, bien pourvu. Au moment où naît Louvigny, la famille est déjà composée de quatre enfants (un garçon et trois filles) : il devient ainsi le cinquième enfant d'une famille qui en comptera 14, dont deux autres écrivains (Gaston et Marguerite). Louvigny de Montigny a droit, comme son frère Gaston, à la tutelle des Jésuites, puisqu'il fréquente le Collège Sainte-Marie, certes le plus réputé à l'époque. Il s'y lie d'amitié avec Albert Laberge, qui y

étude de 1888 à 1892 et qui gravite autour du Groupe des Six Éponges, auquel participe aussi de Montigny aux environs de 1895. L'émergence de ce cénacle informel constitue d'ailleurs un récit fondateur dans la trajectoire littéraire de Louvigny de Montigny. Il raconte plus tard, en se plaisant à mettre l'accent sur le caractère bohème du groupe, comment, alors qu'étudiant en droit à l'Université Laval de Montréal, il préfère la fréquentation de la taverne Ayotte à celle des salles de classe, à l'instar de quatre ou cinq de ses confrères<sup>4</sup> : « *Their duty required them to take university lectures, but their inclination led them rather to music and poetry, and they were looking over some new volumes imported from France which interested them much more than any new texts of jurisprudence, in front of the huge glasses of beer which in those happy days Father Ayotte kept on draught and sold at six for a quarter. Their more sedate companions gave them the insulting name of the Sponge Club.* » (De Montigny, 1947 : 32).

On sait que le groupe des Six Éponges est en partie à l'origine de l'École littéraire de Montréal, même si plusieurs chercheurs ont bien montré que d'autres réseaux de sociabilité y sont aussi associés (Couture et Rajotte, 2000 ; Cambron et Hébert, 1999). Ce qui frappe surtout dans la fable souvent répétée des réunions du groupe, puis de la fondation plus formelle de l'École, c'est l'insistance que mettent de Montigny et ses contemporains à marteler le caractère bohème du groupe. En ceci, Glinoyer a bien raison de parler de bohème « auto-proclamée », tout en démontrant le caractère emprunté de cette bande composée de fils de bonne famille qui « *connaissent plutôt le malheur d'être nés riches* » (Glinoyer, 2009). Cette « posture collective », au sens où l'entend Glinoyer, se cristallise notamment dans sa représentation de l'alcool et du grenier, éléments d'ailleurs conjugués chez de Montigny : « *Or l'alcool, sous-entendu l'abus d'alcool, constitue l'un des agirs posturaux les plus souvent sollicités par la bohème dans ses efforts d'autoreprésentation généralement fantaisistes, excentriques ou semi-parodiques. Il ne s'agit ici ni d'un alcool triste ni d'un alcool solitaire et désocialisé : seul dans son grenier ou son atelier, le bohème boit la même eau que l'ouvrier, en sorte qu'un topos [...] vient précisément contrebalancer l'autre. La consommation alcoolique, dans le texte bohème, participe au contraire d'une sociabilité festive, aux contours définis, à la topographie stéréotypée quoique nomade (mansarde, café, cabaret, etc.) et dans laquelle le bohème boit et mange sans retenue. Il se livre à une débauche d'autant plus remarquable qu'elle signifie sa marginalisation sociale [...].* » (Glinoyer, 2009). Ici, la « mansarde » de Louvigny de Montigny, en réalité le grenier de la maison familiale où habitent les Testard de Montigny depuis 1894, sur la montée du Zouave au coin

2. Pour la liste complète des fonds d'archives consultés, voir la liste des sources consultées.

3. L'expression est tirée d'un article d'Antony Glinier (2009).

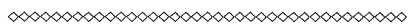
4. Selon François Couture et Pierre Rajotte (2000), les membres de ce groupe informel sont Louvigny de Montigny, Jean Charbonneau, Paul de Martigny, Alban Germain, Henry Desjardins et Alfred Desloges.

L'aventure des *Débats* prend brusquement fin pour de Montigny lorsque le journal est justement racheté, – contrairement à sa devise –, par Louis-Joseph Tarte

Sans contredit, de Montigny est présent dans le champ littéraire de son époque, comme écrivain : non seulement publie-t-il régulièrement, sous forme de livres

DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES | OCTOBRE • DÉCEMBRE 2010 | 147

*S'il défend ici les intérêts des auteurs  
français, soutient-il, c'est qu'il espère  
par là favoriser la publication des  
auteurs canadiens-français.*



ou dans les journaux, mais encore reçoit-il des marques de reconnaissance significatives : il est nommé officier d'Académie en 1903 et chevalier de la Légion d'honneur en 1925, ses livres *La Revanche de Maria Chapdelaine* et *Au pays de Québec* sont couronnés par l'Académie française, son recueil de contes reçoit en plus le prix Ernesta-Stern de la Société des gens de lettres. À vue de nez, on pourrait déjà constater que le capital symbolique accumulé par de Montigny de son vivant est fortement ancré dans le champ français, et qu'aucun prix émanant du champ littéraire canadien-français n'est venu récompenser son parcours. De Montigny a bien été en lice contre *Un homme et son péché* pour le Prix David en 1935, mais, affirme le Lion du Nord, le seul titre de son propre roman a « fait fondre » les *Boules de neige* (Grignon, 1938a : 3). Dans son article consacré aux écrivains canadiens-français ayant effectué un séjour d'études à Paris, Michel Lacroix constate que le capital symbolique *made in France* de ceux-ci n'est convertible que dans le champ canadien, « comme si le chemin menant à la reconnaissance, voire à l'Académie canadienne-française [...] passait par les salons français » (Lacroix, 2003b : 107). Si l'on se fie au strict indicateur des prix littéraires, cela se passe différemment pour de Montigny, qui ne semble pas véritablement avoir pu transférer ici l'important capital symbolique acquis outremer.

## Le rassembleur

Et pourtant ! Dieu sait qu'il a répété presque *ad nauseam* à quel point son engagement dans la cause du droit d'auteur était indissociable d'une profession de foi envers l'essor d'une littérature canadienne. S'il défend ici les intérêts des auteurs français, soutient-il, c'est qu'il espère par là favoriser la publication des auteurs canadiens-français, qui se voient spoliés de leur marché à cause du piratage de textes étrangers. Son programme pour les lettres canadiennes est nettement plus ambitieux que l'imposition du respect du droit d'auteur – pourtant combien important –, mais qui ne représente qu'une pierre de l'édifice dont il rêve pour l'homme de lettres canadien-français. Quand celui-ci sera traité, financièrement, avec déférence, son rôle dans la société sera par ricochet enfin reconnu. Alors seulement naîtront au Québec de véritables écrivains professionnels dépouillés de leurs oripeaux d'amateurs.

Mais au début du siècle, il est encore d'usage de se demander fréquemment si seulement une littérature canadienne « existe ». Dans la plus pure tradition des préfaces d'œuvres littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle au Québec, de Montigny avance comme premier motif de la publication de *Maria Chapdelaine* sa valeur de « modèle ». Après avoir découvert *Maria Chapdelaine* en feuilleton dans le journal français *Le Temps*, il convainc Joseph-Alphonse Lefebvre d'imprimer le roman : lui se charge de préparer le texte. En le présentant, il rappelle à « *nos jeunes gens de lettres que leur seule chance de bien faire, sinon leur principale chance de réussir absolument, c'est de s'inspirer de la nature canadienne et de s'y soumettre aussi bien* » (De Montigny, 1916a : VII). Cohérent dans son discours comme dans son action, de Montigny se désole de l'absence de possibilité de carrière pour l'écrivain canadien-français, tout en dénonçant le modèle de l'écrivain amateur qui domine ici la littérature, « *occupation de quelques esprits jouissant de loisirs ou s'en créant pour se former tant bien que mal aux lettres et qui, de fois à autre et par intermittences, mettent en œuvre le produit de leurs études en publiant ça et là quelques volumes dont l'ensemble constitue et représente notre littérature nationale* » (de Montigny, 1916a : VII). Aussi bien le dire clairement afin que tous soient avertis : « *la littérature proprement dite n'est donc encore qu'un art d'agrément chez nous, et nos jeunes littérateurs feraient bien d'y prendre garde et de ne point s'aller jeter dans le roman comme dans un métier facile et lucratif ; car rien n'égalerait leurs mécomptes et leur déception.* » (De Montigny, 1916a : VIII).

Certes, le roman *Maria Chapdelaine* a occupé une place de premier plan dans l'histoire littéraire du Québec et n'eût été de Louvigny de Montigny, peut-être serait-il à jamais resté enfoui dans les pages d'un journal parisien. Peut-être pas non plus, puisque la sociologie de la littérature s'accorde mal avec le mythe du génie oublié de son siècle, et que ce n'est qu'avec l'édition Grasset, en 1921, que l'œuvre rencontre enfin son public : ce n'est même qu'à ce moment que s'écoule le tirage de l'édition Lefebvre. Mais le plus important pour notre propos, c'est de constater, en étudiant le discours d'escorte de l'édition préparée par de Montigny, à quel point ce dernier cherche par tous les moyens à enrichir la vie littéraire canadienne-française de l'époque.

Ce déploiement d'énergie pour la cause se mesure également aux démarches qu'il entreprend dès le début du siècle pour regrouper les écrivains autour d'une association commune, selon le vieil adage prétendant que l'union fait la force. Notons au passage que même son rôle au sein de l'École littéraire, souvent sous-estimé par les historiens (peu de chercheurs se donnent la peine de mentionner qu'il est signataire de la lettre de convocation à la première réunion de l'École, que les premières assemblées ont lieu chez lui et qu'il rédige, en tant que secrétaire, les premiers procès-verbaux), a partie liée à cette idée. En effet, selon les procès-verbaux de l'École, de Montigny suggère dès le 17 février 1899 « *que l'École*





## 150 OCTOBRE • DÉCEMBRE 2010 | DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES



L'échange épistolaire entre Laliberté et de Montigny, composé d'une soixantaine de lettres, donne à voir un stratège bien conscient de ses manigances, qu'il élabore d'ailleurs sans ingénuité et dans toutes les règles de l'art. L'astuce est simple : si Laliberté sait faire de « *bons placements* », il sera payé de retour par de nouvelles commandes et une notoriété accrue. Dans les corridors du Sénat, de Montigny se montre donc à l'affût de toute initiative qui pourrait procurer des contrats à son ami. Les bustes en bronze d'hommes politiques constituent un riche filon. En 1941, de Montigny n'a aucun mal à lui faire octroyer le contrat du buste du Sénateur Raoul Dandurand, un des premiers mécènes de Laliberté<sup>14</sup>. L'année suivante, de Montigny revient à la charge. Il sait qu'un projet de statue ou de bronze de Sir Lyman Duff est dans l'air. Le Sénateur Léon-Mercier Gouin, fils de l'ancien premier ministre du Québec Lomer Gouin, doit se charger de ce cadeau pour le juge. Pourquoi Laliberté ne contacterait-il pas le sénateur Gouin afin de lui proposer, mine de rien, de sculpter son buste à lui ? De Montigny avait bien lu ses fables et n'avait pas oublié que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. Ainsi, le 31 mars 1942, enjoint-il Laliberté de rencontrer le sénateur Gouin au plus vite : « *Je ne crois pas avoir besoin de vous ajouter que ce cadeau au sénateur Gouin sera pour vous un excellent placement. Car il est bien entendu que Gouin aura un très gros mot à dire dans la cérémonie qui se prépare pour le Juge en chef Duff, et qu'il pourra faire plus que personne pour que cette cérémonie s'exprime par un buste ou une statue.*<sup>15</sup> ». En janvier 1943, de Montigny est rassuré de voir que Laliberté travaille à ce buste : « *Vous avez là un modèle intéressant, et qui ne manquera pas de vous procurer de jolies commandes.* ». Il l'invite encore à s'accrocher au contrat pour le juge Duff : « *Pour ce qui vous concerne, vous n'aurez qu'à entretenir de temps en temps notre sénateur Gouin qui fraye parmi ces grosses légumes et qui pourra veiller à ce que cette intéressante commande ne vous échappe pas. Il pourrait même faire en sorte qu'elle vous soit donnée de bonne heure, afin de vous donner le loisir de contourner toutes les difficultés que la guerre apporte à la réalisation d'un pareil projet.*<sup>16</sup> ». Fin

*Dans son esprit, les conditions matérielles dans lesquelles le créateur (auteur ou artiste) exerce son travail, sont étroitement liées à la reconnaissance de son statut et de sa fonction dans une société.*

limier, de Montigny multiplie les pressions : en même temps qu'il demande à Laliberté de téléphoner lui-même au sénateur Gouin, en décembre 1943, histoire de se rappeler à son bon souvenir, il écrit lui aussi au sénateur, pour faire valoir les talents de Laliberté. De fil en aiguille, de Montigny présente Laliberté à son prochain modèle : le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, l'honorable Thibaudeau Rinfret. Ce nouveau contrat est important pour le sculpteur, lui permettant de rêver à un projet de buste de nul autre que le premier ministre Louis Saint-Laurent. Ainsi de Montigny écrit-il à Laliberté le 4 décembre 1950 : « *En tous cas, j'ai présenté à Edouard Rinfret [le fils de Thibaudeau Rinfret] qu'il vous ferait grand plaisir de modeler le buste de Saint-Laurent, et que nous vous devons bien de vous y aider, pour amoindrir un peu les ennuis que l'autre [celui de Rinfret, père] vous a causés.*<sup>17</sup> ». Le buste Saint-Laurent sera bien près de voir le jour, puisque le premier ministre avait accepté des séances de pose avec Laliberté. Mais le sculpteur tombe malade et de report en report, le projet reste lettre morte. Ce qu'on perçoit ici, c'est que la logique du don impose en retour le contre-don, pour que s'efface la « dette » contractée par Laliberté au moment de la création du buste Rinfret<sup>18</sup>

Il appert que de Montigny a tiré sur toutes les ficelles pouvant aider à faire consacrer son ami Laliberté au sein de la classe politique, tout en lui fournissant de quoi vivre. Dans son esprit, les conditions matérielles dans lesquelles le créateur (auteur ou artiste) exerce son travail, sont étroitement liées à la reconnaissance de son statut et de sa fonction dans une société. Entremetteur discret, de Montigny avoue à Laliberté : « *Je préfère, comme toujours, rester dans les coulisses et ne me mettre aucunement en scène ; mais je m'efforce d'obtenir, pour les auteurs et les artistes, la part raisonnable qui doit leur revenir.*<sup>19</sup> ». Ce sont bien ces jeux de coulisses qu'il importe de mettre au jour et qui démontrent l'attention

14. En effet, en 1906, à la demande de Joséphine Marchand-Dandurand, Laliberté avait sculpté le fauteuil d'orateur au Sénat de Raoul Dandurand (Legendre 1989, 102).

15. Louigny de Montigny to Alfred Laliberté, 31 mars 1942, Fonds Alfred Laliberté, MSS-362, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.

16. Louvigny de Montigny à Alfred Laliberté, 4 janvier 1943, Fonds Alfred Laliberté, MSS-362, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.

17. Louvigny de Montigny à Alfred Laliberté, 4 décembre 1950, Fonds Alfred Laliberté, MSS-362, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.

18. Voir à ce sujet l'excellent numéro de *CONTEXTES* consacré au thème « Littérature et don » (Dozo et Glinoeur 2009).

19. Louvigny de Montigny à Alfred Laliberté, 11 février 1942, Fonds Alfred Laliberté, MSS-362, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.



152 OCTOBRE • DÉCEMBRE 2010 | DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Mais à cela s'ajoute certainement, en partie, une autre cause, moins clairement exprimée par les commentateurs, parce que moins facile à nommer : les relations que de Montigny possède et entretient dans le champ littéraire. Ce capital social est dénoncé subtilement, au détour d'une phrase, par des allusions, des attaques voilées, des insinuations. Valdombre, en lui donnant du « *cher maître* » et du « *cher docteur* », campe ici un de

Montigny vêtu de beaux vêtements (l'apanage du monde social), touchant « *un traitement à faire pâlir des sous-ministres* » (Grignon, 1938a : 3), pérorant pour recevoir son doctorat, au milieu d'académiciens et de savants regardant la vie avec des lunettes de « *professeurs* ». Le système de relations qui mène à la consécration littéraire se trouve pointé du doigt quand un lecteur de Grignon décrit de Montigny comme un « *académicien en barbiche soutenant des thèses bien léchées au milieu d'un aréopage d'hommes de lettres* » (Grignon, 1938b : 3). Dès lors, est-ce possible de penser que, dans certains cas, la surexposition du capital social – inévitable, vu le rôle d'animateur de la vie littéraire joué par de Montigny – puisse représenter un frein à l'accumulation de capital symbolique ? Bien que de Montigny, le médiateur culturel, ait été un agent incontournable dans la vie littéraire de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, force est d'admettre que de Montigny l'auteur, dont les œuvres n'ont pas été rééditées et ne figurent pas parmi les « *classiques* » enseignés à l'école, est aujourd'hui oublié. Quel rôle a joué, au terme de cette trajectoire, le capital social de l'écrivain dans le sort que lui a réservé la postérité ? Exhibé, ce capital social ne peut-il pas, à l'occasion, devenir sujet à caution pour d'autres agents, précisément parce qu'alors la réussite de l'individu pourrait être moins attribuée à la « *vocation* » ou au « *don* » qu'à l'espace relationnel tissé au cours de sa trajectoire ? Cette hypothèse irait dans le sens des recherches de Nathalie Heinich, qui démontre que les écrivains ont tendance à occulter leurs relations avec le « *milieu littéraire* », puisque la « *création en régime de singularité impose de privilégier la réalisation de l'œuvre – dont l'évaluation doit être laissée à l'arbitrage du temps, où se joue la postérité par rapport à la réussite de la personne – qui dépend de l'espace relationnel, où se joue la notoriété* » (Heinich, 2000 : 143). ☐

## DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES | OCTOBRE • DÉCEMBRE 2010 | 153

- Bourdieu, Pierre. 1980. Le capital social. Notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales* 31, 31 : 2-3.
- Bourdieu, Pierre. 1998. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil. 568 p.
- Couture, François et Pierre Rajotte. 2000. L'école littéraire de Montréal et ses mythes. *Études françaises* 36, 3 : 163-183.
- Darnton, Robert. 1992. *Gens de lettres, gens du livre*. Paris : Seuil. 379 p.
- De Montigny, Louvigny. 1916a. Préface. In Louis Hémon. *Maria Chapdelaine*. Montréal : J.-A. Lefebvre. 243 p.
- De Montigny, Louvigny. 1916b. *La langue française au Canada*. Ottawa : Chez l'auteur. 189 p.
- De Montigny, Louvigny. 1925. *Antoine Gérin-Lajoie*. Toronto : Ryerson Press. 130 p.
- De Montigny, Louvigny. 1928. *Le Bouquet de Mélusine ; Ordre de bon-temps (1606) ; Mme de Repentigny et sa « manufacture » (1705) ; Forrestiers et voyageurs (1810). Scènes de folklore représentées au Festival de Québec, mai 1928*. Montréal / New York : Louis Carrier/ Éditions du Mercure. 112 p.
- De Montigny, Louvigny. 1935. *Les Boules de neige. Comédie en trois actes précédée d'un lever de rideau « Je vous aime »*. Montréal : Librairie Déom. 231 p.
- De Montigny, Louvigny. 1936. Existe-t-il une littérature canadienne-française ? *La Revue populaire* (Septembre) : p. 8-9.
- De Montigny, Louvigny. 1938. *La Revanche de Maria Chapdelaine. Essai d'initiation à un chef-d'œuvre inspiré du pays de Québec*. Montréal : L'Action canadienne-française. 213 p.
- De Montigny, Louvigny. 1945. *Au Pays de Québec. Contes et images...* Montréal : Société des Éditions Pascal. 327 p.
- De Montigny, Louvigny. 1948. *Écrasons le perroquet ! Divertissement philosophique*. Montréal : Fides. 107 p.
- De Montigny, Louvigny. 1947. Émile Nelligan and the École littéraire de Montréal. *Saturday Night* 63, 9, 1<sup>er</sup> novembre : 32.
- De Montigny, Louvigny. 1953. *L'Épi rouge et Autres Scènes du pays de Québec*. Montréal : Cercle du livre de France. 287 p.
- Dozo, Björn-Olav et Anthony Glinoe. Littérature et don. *CONTEXTES* [En ligne]. n°5 mai 2009 mis en ligne le 25 mai 2009 consulté le 15 avril 2010. <<http://contextes.revues.org/index4282.html>>
- Duhamel, Roger. 1938. La revanche de Maria Chapdelaine. *L'Action nationale* (mai) : 433.
- Duhamel, Roger. 1945. Chroniques. *Courrier des lettres*. Au pays de Québec. *L'Action nationale* (octobre) : 151-152.
- Genette, Gérard. 1987. *Seuils*. Paris : Seuil. 426 p.
- Glinoe, Anthony. 2009. L'orgie bohème. *CONTEXTES* [En ligne]. n°6 septembre 2009 mis en ligne le 28 août 2009 consulté le 15 avril 2010. <<http://contextes.revues.org/index4369.html>>
- Grignon, Claude-Henri [Valdombre]. 1938a. La Vie de l'Esprit. Propos défendus. Médecin, guéris toi toi-même ! Lettre à Louvigny de Montigny. *En avant !* (15 avril) : 3.
- Grignon, Claude-Henri [Valdombre]. 1938b. La Vie de l'Esprit. Propos défendus. Médecin, guéris toi toi-même ! Lettre à Louvigny de Montigny. *En avant !* (22 avril) : 3.
- Hamel, Réginald. 1974-1975. *L'école littéraire de Montréal. Procès-verbaux et correspondance (et autres documents inédits sur l'école : réunis, classés et annotés par Réginald Hamel)*. Montréal : La Librairie de l'Université de Montréal. 2 vol. 933 p.
- Harrington, Lyn. 1981. Syllables of Recorded Time. *The Story of the Canadian Authors Association 1921-1981*. Toronto : Simon & Pierre. 319 p.
- Heinich, Nathalie. 2000. Être écrivain. Création et identité. Paris : La Découverte. 368 p.
- Laberge, Albert. 1938. *Peintres et écrivains d'hier et d'aujourd'hui*. Montréal : Édition privée. 247 p.
- Lacroix, Michel. 2003a. Littérature, analyse de réseaux et centralité : esquisse d'une théorisation du lien social concret en littérature. *Recherches sociographiques* 44, 3 : 475-497.
- Lacroix, Michel. 2003b. Des formes de capital dans les sociabilités littéraires. In *Imaginaire social et discours économique*, sous la direction de Mauricio Segura, Janusz Przychodzen, Pascal Brissette, Paul Choinière, Geneviève Lafrance. Montréal, Paragraphe. Département d'études françaises de l'Université de Montréal. 95-110.
- Lefrère, Jean-Jacques et al. 1998. *Les Ratés de la littérature*. Tusson : Du Lérot. 198 p.
- Legendre, Odette. 1989. *Alfred Laliberté sculpteur*. Montréal : Boréal. 331 p.
- Luneau, Marie-Pier. 2006. La participation des Canadiens français [...]. In Pierre Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry (dir). *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma*. Montréal : Fides. 517-520.
- Luneau, Marie-Pier. 2010. Garamond, Zéphyr, culs-de-lampe et autres nécessités. De quelques échanges autour de la publication d'Au pays de Québec de Louvigny de Montigny. *Revue de BANQ* 2 : 30-43.
- Meizoz, Jérôme. 2003. *Le gueux philosophe. Jean-Jacques Rousseau*. Lausanne : Antipodes. 124 p.
- Pan. 1945. Les livres. Louvigny de Montigny. Au pays de Québec. *Le Canada français* (septembre) : 78.
- Pelletier, Albert. 1938. La revue des livres. La Revanche de Maria Chapdelaine. *Les Idées* (mai-juin) : 373-375.
- Pelletier-Baillargeon, Hélène. 1996. *Olivar Asselin et son temps. Le militant*. Montréal : Fides. 780 p.
- Robert, Lucie. 2005. Chronique de la vie théâtrale. In *La Vie culturelle à Montréal vers 1900*, sous la direction de Micheline Cambron. Montréal : Fides. 71-86.
- Vincent, Josée. 2002. *Les professionnels du livre à la conquête de leur marché : les associations professionnelles dans le champ littéraire au Québec (1921-1960)*. Thèse : Université de Sherbrooke. 370 p.

## Fonds d'archives

- Fonds AlfredLaliberté, MSS-362, BANQ, Centre d'archives de Montréal.
- Fonds Custodian of Enemy Property, RG 117 5437, Copyright Protection Society, Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.
- Fonds Édouard-Zotique Massicotte, SHM12, Archives de la ville de Montréal, Hôtel de Ville de Montréal.
- Fonds Édouard-Zotique Massicotte, S13, Collection Société historique de Montréal, BANQ, Centre d'archives de Montréal.
- Fonds J.-Félix Dumontier, P117, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa.
- Fonds Lionel-Groulx, P1, Correspondance, Centre de recherche Lionel-Groulx, Outremont.
- Fonds LouvignydeMontigny, MLS-0018, Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.
- Fonds Louvigny-de-Montigny, P75, Archives de l'Université de Montréal.
- Fonds Olivar-Asselin, BM55, Archives de la ville de Montréal, Hôtel de Ville de Montréal.
- Fonds Revue Aujourd'hui, P56, Série 1, Correspondance, Archives de l'Université de Sherbrooke.
- Fonds Société des écrivains canadiens, MSS-061, BANQ, Centre d'archives de Montréal.
- Fonds Société des éditions Pascal, MSS-381, BANQ, Centre d'archives de Montréal.
- Fonds Victor-Morin, P0056, Archives de l'Université de Montréal.